

## CONSEIL D'ÉTAT : CARTE BLANCHE AU GOUVERNEMENT POUR CONTINUER À BLESSER DES MANIFESTANTS

La Ligue des Droits de l'Homme (LDH), la CGT et son Union départementale CGT du 75, avec de nombreuses autres organisations (le syndicat des avocats de France, le Syndicat de la magistrature, l'UNEF, l'UNL-SD, et l'union syndicale solidaires) avaient saisi le Conseil d'État pour faire interdire l'usage des lanceurs de balle de défense 40 (LBD 40) par les forces de l'ordre pendant les manifestations.

Les LBD 40 ont déjà fait 193 blessés dont certains très grièvement. Ces armes ne sont pas appropriées à une utilisation lors de manifestation et mettent les citoyens gravement en danger.

En effet, ces armes sont prévues pour être utilisées dans certaines conditions uniquement (cibles non mobiles, pose d'un genou à terre, les tiers à la cible doivent être hors d'atteinte, etc.). Conditions qui ne sont, par définition, presque jamais réunies pendant les manifestations lors desquelles les personnes se déplacent en permanence et en groupes resserrés. Il est donc très difficile de viser précisément une personne en particulier et une partie du corps. C'est ainsi que nous comptons aujourd'hui 189 personnes touchées à la tête, sur les 193 blessés par LBD, alors qu'il est interdit de viser la tête.

C'est ce que nos organisations ont soutenu devant le Conseil d'État qui n'a pas retenu notre argumentaire pour interdire l'usage de ces armes. Le Conseil d'État

considère, quant à lui, dans son arrêt du 24 juillet 2019, que l'usage de la violence par certains manifestants justifie pleinement l'utilisation des LBD 40. Enfin, son utilisation serait parfaitement proportionnée et les blessures graves relèveraient exclusivement de la responsabilité individuelle des membres de force de l'ordre qui auraient éventuellement mal respecté les conditions d'utilisation.

Il renvoie donc les responsabilités à des individus alors que c'est bien la doctrine de maintien de l'ordre prônée par le ministère de l'Intérieur qui pose problème et l'utilisation d'armes dangereuses lors de manifestation.

La LDH et la CGT continueront de dénoncer l'usage de toute arme dangereuse qui porte atteinte à l'intégrité physique et à la liberté de manifester et continueront de se battre pour les faire interdire.

Montreuil, le 31 juillet 2019  
 Communiqué de presse commun :  
 Confédération CGT, UD CGT Paris et Ligue des droits de l'homme.

organismes sociaux



Union Fédérale des Retraités des Organismes Sociaux CGT  
 263, rue de Paris Case 536 – 93515 Montreuil Cedex – Tél : 01 55 82 87 11  
 ufros@orgasociaux.cgt.fr – www.orgasociaux.cgt.fr



UFROS CGT



## POUR LE DÉSARMEMENT ET LA PAIX

Les carnages qui ensanglantaient les rues états-uniennes font désormais partie des faits quotidiens.

Celui d'El Paso au Texas est le plus meurtrier de tous.

Des femmes, des hommes et des enfants sont fauchés, presque quotidiennement, au gré de la circulation des armes et, surtout, selon les fantasmes de ceux qui décident les-

quels d'entre-nous doivent vivre ou périr. Par quoi et par qui leur bras est-il armé ?

La première puissance économique du monde est le pays où l'on se tue le plus, mais aussi celui qui tue le plus.

Elle a tué au Japon en 1945, quand aujourd'hui est commémoré l'impensable massacre de ses habitants, à Hiroshima et Nagasaki, atomisés en un milliardième de seconde, laissant, sur de rares pierres, l'ombre de l'éclair foudroyant de ceux qui y ont vécu.

Elle a tué au Vietnam quelque trois millions de paisibles et admirables gens, supprimés par les bombes, les défoliants et le napalm.

Elle a tué en Irak dont les cadavres, par centaines de mille, n'avaient qu'une odeur : celle du pétrole.

Trump avait déclaré, à propos de la tuerie commise au « Bataclan » : « ...si les gens avaient été armés... ». On voit ce que cela donne, d'immenses carnages en vue.

Aux USA, un puissant courant, surtout grossi par la jeunesse, s'oppose à toutes les armes et à la politique raciste du président.

Lutter pour la PAIX, contre le racisme, (le tueur du Texas se revendique du suprématisme blanc) est inscrit en lettre d'or dans les orientations de notre syndicat. Un combat d'autant plus indispensable que Macron, son gouvernement et ses députés godillots sont devenus les valets serviles de ce docteur Folamour qui vient, avec l'annonce du retrait US des forces nucléaires intermédiaire (FNI) de relancer une dangereuse course aux armements nucléaires.

*Article paru dans le journal du syndicat CGT des retraités de Chaumont*



## COMMUNIQUÉ

Paris le 31 juillet 2019

### IGPN: DÉTRUIRE L'IMAGE DE LA POLICE C'EST DÉTRUIRE LA POLICE !

Les conclusions de l'enquête de l'IGPN rendues après les événements qui ont conduit le 22 juin 2019 à la mort de Steve Maïa Canigo au cours de la tentative de dispersion de la fête de la musique qui se déroulait quai Wilson à Nantes (Loire-Atlantique) ont surpris tant par leur contenu que par la manière dont elle ont été rendues publiques.

Ce qui sème le trouble provient du fait qu'il est difficilement concevable d'imaginer que la réaction des fêtards qui ont chuté dans la Loire ne soit pas liée à l'action de la police. L'enquête judiciaire qui prend le pas devra déterminer les responsabilités, nous l'attendons impatiemment.

Néanmoins l'intervention hâtive du Premier Ministre face à la presse, aux côtés du Ministre de l'Intérieur, muet comme un enfant sermonné, contribue à accentuer le doute sur la sincérité de l'enquête administrative.

Ce sentiment est exacerbé par la multiplication des conclusions « surprenantes » auxquelles l'IGPN nous habitue depuis que le gouvernement est confronté à de réelles difficultés d'ordre social et que la contestation s'amplifie (gilets jaunes, grève du personnel hospitalier et des pompiers, fermetures d'entreprises, réformes anti-sociales, retraites, etc...).

L'affaire des lycéens de Mantes-la Jolie (Yvelines), comme celle de Marseille (Bouches-du-Rhône) au cours de laquelle Zineb Rédouane a perdu la vie ont laissé planer le doute sur la sincérité ou l'impartialité de l'Inspection Générale de la Police Nationale. Cette situation est très préoccupante.

La police est une chose trop grave pour ne la confier qu'à des policiers. Sans reprendre l'aphorisme, la CGT-Police milite depuis fort longtemps pour la mise en place d'un organe de contrôle qui ne soit pas directement lié au pouvoir politique lorsqu'il s'agit d'enquêter sur l'action des forces de police.

L'impartialité de l'enquête ne peut naître que de l'incontestable neutralité de ceux qui en ont la charge. Pour cela, nous demandons le concours d'un organe de contrôle composé certes de policiers, mais à parts égales de magistrats, de juristes (membres du conseil de l'ordre des avocats) d'élus et parlementaires de la majorité comme de l'opposition, de membres de la commission de la carte d'identité des journalistes professionnels, de membres du conseil économique, social et environnemental.

C'est ainsi que les citoyens, y compris les policiers pourraient en toute quiétude connaître les responsabilités de chacun lorsque la situation le nécessite. C'est loin d'être le cas actuellement.

Les conclusions « maison » sont devenues promptes à suivre le vent du pouvoir politique. Elles nous ramènent aux heures sombres d'un passé pas si lointain qui a vu agir les « voltigeurs, les bidules et les terroriseurs de terroristes »

Cette situation précipite le fonctionnaire isolé lorsqu'il est mis en cause, face à un mur sur lequel, ne trouvant pas d'issue il se fracasse, tandis que le donneur d'ordres n'est que rarement inquiété.

La police dans sa globalité souffre de cette situation, de cette image dégradée qui l'éloigne un peu plus chaque jour de ceux qu'elle est censée protéger.

Si on devait détruire la police nationale on ne s'y prendrait pas autrement.

**CGT-Police**  
68 bis rue Philippe de Girard  
75018 PARIS



CGT-Intérieur Asile et Outre-Mer



cgt.police.paris@gmail.com



06 - 64 - 46 - 30 - 20



## Détecteur de mensonges ... C'est celui qui dit qui l'est !

Les dirigeants de la Sécurité Sociale s'inspirent de la série américaine « Lie to Me » pour demander à son organisme de formation, l'institut 4.10, de lancer un appel d'offres pour une formation à la détection des mensonges.

Selon une source journalistique (*Le Parisien* du 27 juillet 2019), ce serait 749 999 € HT qui pourraient être débloqués pour former les salariés des CPAM, des CAF et des CARSAT par groupe de 8 à 12 personnes sur des sessions de 2 ou 3 jours.

Les salariés de la Sécurité Sociale deviendraient donc des apprentis sorciers pour détecter les menteurs...

Mais de quels mensonges parlons-nous ? Celui aux **prestations** sociales ou celui aux **cotisations** sociales, car parmi les organismes concernés, point d'URSSAF ....

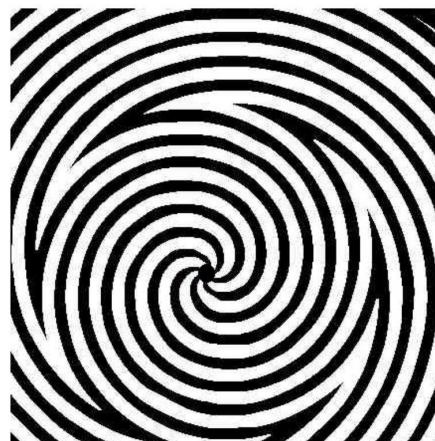
### Est-ce vraiment de ça dont les salariés de la Sécu, ont besoin ?

Combien représente une formation pour permettre aux salariés d'intégrer les changements de législation permanents et de communiquer en temps et en heure, les bonnes informations aux demandeurs et bénéficiaires de prestations sociales ?

A combien se chiffrent les fraudes aux prestations en nature des établissements de santé ?

A combien se chiffrent les fraudes aux cotisations sociales des employeurs ?

A combien se chiffrent le nombre de bénéficiaires de prestations sociales « fraudeurs » au regard du nombre d'employeurs pratiquant le travail dissimulé et la fraude au travail détaché ?



### Deux poids, deux mesures...

La fraude aux prestations sociales représentait en 2017, **587 millions d'euros** et concernait 0.3% des bénéficiaires.

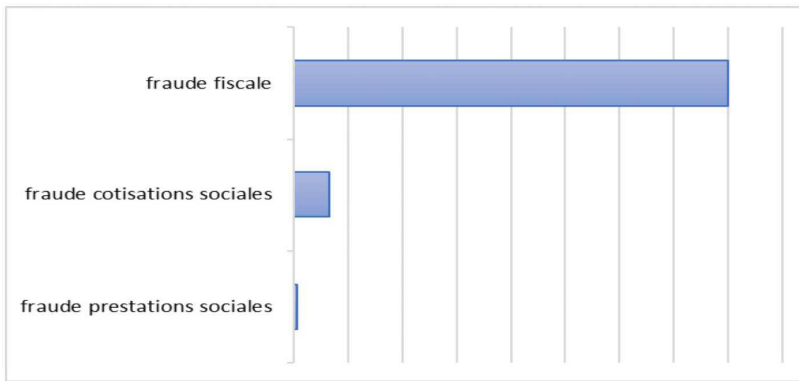
La fraude aux cotisations sociales quant à elle, est estimée entre **5.2 et 6.5 milliards d'euros** soit **11 fois plus !**

*source : Délégation nationale à la lutte contre la fraude*

D'un côté, les dirigeants de la Sécurité Sociale sont prêts à déployer des millions d'euros pour faire la chasse aux sorcières, bénéficiaires de prestations sociales. De l'autre, ils laissent courir des employeurs qui font travailler des salariés non déclarés, ceux qui ne règlent pas les cotisations sociales.

**La Sécu cherche des centimes mais par contre, laisse s'envoler des millions d'euros.**

Pour comparaison, la fraude fiscale elle, représente entre **60 et 80 milliards d'euros** par an, soit **136 fois plus !**



Quels moyens pour permettre aux salariés de recevoir les demandeurs et bénéficiaires qui ont besoin d'être reçus pour avoir des réponses ? **Rien !**

Quel accueil pour permettre aux demandeurs et aux bénéficiaires d'avoir toutes les informations sur leurs droits en fonction de leur situation ? **Aucun !**

Bien au contraire, les directions des organismes de Sécurité Sociale, suppriment des permanences d'accueil. Elles mettent en place des permanences téléphoniques qui font que les assurés, les allocataires, n'ont jamais le même interlocuteur au bout du fil et certainement pas celui qui a traité leur dossier.

Rien pour aider les demandeurs et les bénéficiaires à remplir correctement les imprimés de demandes de prestations qui peuvent être complexe !

Rien concernant le non-recours au RSA, qui représente un gain de plus de **5 milliards d'euros pour l'Etat !**

Rien pour renforcer et développer les contrôles Urssaf, quand la fraude aux cotisations sociales des employeurs représente 11 fois plus que celle des prestations sociales ! Bien au contraire, selon la Cour des Comptes, « *les sanctions pénales sont peu nombreuses et peu dissuasives* ». Cour des Comptes qui sollicite, elle-même, une politique pour faire aboutir les procédures de sanctions pour fraude aux cotisations sociales, par des fermetures de chantiers ou d'établissements et à la mise en cause des donneurs d'ordres ou maîtres d'ouvrage. **Et là, que fait le gouvernement ?**

**Non, le personnel de la Sécurité Sociale n'a pas pour mission, de jouer les apprentis sorciers !!**

Les agents de la Sécu ne sont ni des cowboys ni des agents secrets, mais les garants du droit aux prestations. « Le droit, que le droit **mais tout le droit** » a-t-on coutume de dire dans nos caisses.

Les dirigeants de la Sécurité Sociale préfèrent mettre des millions d'euros dans la répression alors qu'il faudrait les mettre dans la prévention des erreurs ainsi que dans la détermination de l'ensemble des droits.

Aujourd'hui, la Sécurité Sociale, poussée par le gouvernement, fait le choix de supprimer des emplois, faire disparaître des organismes, et développer le tout numérique laissant les bénéficiaires seuls face à leurs questions, pour ensuite les « taxer » de menteurs !!!!

Alors, les menteurs, qui sont-ils ? **Qui est à l'origine de la duperie, de la mystification qui fait passer une partie de nos assurés, allocataires et pensionnés pour des escrocs, quand les vrais délinquants à col blanc continuent, eux à dépouiller, sans vergogne notre Sécurité Sociale ?**

## Stop, ça suffit ! EMPLOIS, SALAIRES, CONDITIONS DE TRAVAIL...



**La mission des salariés de la Sécu n'est pas de détecter d'hypothétiques mensonges mais bien de détecter des droits et ce sont des moyens humains supplémentaires qui sont nécessaires et non pas cette énorme et coûteuse fumisterie !**

